

CNVVF LABEL QUALITE DE VIE 2016

Créteil

LE DROIT
AU BEAU





CONCOURS 2016

BALCONS et MAISONS FLEURIS
JARDINS FAMILIAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Adresse

Tél. Port.

- Balcons, terrasses, fenêtres [visibles de la rue]
- Maisons fleuries avec jardin [visibles de la rue]
- Jardin familial, potager
- Autres, précisez : décors sur la voie publique, entrée d'immeuble, pied d'arbres, portes et murs fleuris...

* Indiquer le lieu exact d'où est visible le point fleuri [rue, étage, côté droit/gauche, accessible de la voie publique, site et n° de parcelle du jardin familial]

Merci de préciser vos actions notables en faveur de l'environnement [absence de produits phytosanitaires, récupération de l'eau, compostage...]

À renvoyer ou à déposer au plus tard le 3 juillet 2016
au Service des Parcs et Jardins - 24, rue de Mesly - 94000 Créteil
(Tél. : 01 56 72 14 94) ou en ligne sur www.ville-creteil.fr

* Mentions obligatoires à remplir





Laurent CATHALA
Député-Maire de Créteil

L'exigence écologique est un engagement prioritaire de la politique municipale depuis de longues années. Soumise à une forte pression urbanistique en raison de sa proximité avec Paris, Créteil s'est développée et densifiée avec, cependant, la volonté de montrer que le béton n'est pas forcément triste et qu'une ville populaire peut revendiquer fièrement le droit à un environnement de qualité pour tous ses habitants.

Pionnière pour le recours aux énergies douces, le tri sélectif, le traitement des déchets, la gestion raisonnée de l'eau, la ville poursuit ses efforts, étape après étape, dans la concertation et l'échange citoyen, pour le bien vivre dans la solidarité et la responsabilité.

Cette volonté est le fil conducteur de l'action menée par le service des Parcs et jardins. Depuis 1984 et la première labellisation au niveau 4 fleurs, il s'efforce de rester à ce haut niveau d'exigence technique, esthétique et éthique. Pour faire toujours mieux dans un contexte budgétaire resserré et améliorer chaque année les pratiques, il mise sur la vigilance, la pédagogie et le travail partenarial avec les habitants et le monde associatif, en s'appuyant notamment sur les conseils de quartier. Je tiens à saluer le talent et le savoir-faire de nos jardiniers, des professionnels qui au quotidien s'investissent pour l'embellissement de la ville.

Notre centre horticole, situé à Mandres-les-Roses, assure depuis 2005 le fleurissement des villes de Créteil, Alfortville et Limeil-Brevannes dans une démarche éco-responsable et le respect du "zéro phyto" initié à Créteil depuis une dizaine d'années.

Notre patrimoine écologique et paysager est un élément fort de l'identité cristolienne, une richesse que nous sommes heureux de cultiver, de faire fructifier et que nous vous invitons à découvrir.

Au nom de tous nos concitoyens, je souhaite aux membres du Jury national Label Qualité de vie une chaleureuse bienvenue à Créteil.

Fidèlement à vous.



Sommaire

Edito	p. 3
Sommaire	p. 4
Le site	p. 5
Une histoire urbaine	p. 6

DES HOMMES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Une identité forte	p. 8
Une démocratie participative	p. 9
Tous les arts de la ville	p. 9
Le label qualité de vie	p. 10
Le fleurissement	p. 12
Des jardiniers passionnés	p. 12
Les jardiniers et leurs savoir-faire	p. 14
Des aménagements paysagers innovants ..	p. 17
La cathédrale Notre-Dame de Créteil	p. 19

UN TERRITOIRE AU SERVICE DES HOMMES

La gestion différenciée	p. 20
Aujourd'hui, des méthodes horticoles durables	p. 22
Un centre de production innovant	p. 25
Le cadre de vie	p. 26
Créteil poursuit son développement et s'inscrit dans le futur durable	p. 28

DES HOMMES ET UN TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Une participation active	p. 32
Les jardins communiquent... ..	p. 34
Palmarès	p. 35

Le site

Plateau sédimentaire entaillé par une plaine alluviale, Créteil comporte trois secteurs géologiques : **le Mont Mesly** (60 à 70m d'altitude), vestige tertiaire, **la terrasse située au-dessus de la Marne** (moyenne 50m) et **la plaine** (moins de 40 m) toutes deux de formation quaternaire.

Baigné au nord par la Marne qui le sépare de Saint-Maur, le territoire de Créteil est bordé d'Est en Ouest par les communes de Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brevannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi, Alfortville et Maisons-Alfort.

Cristoïlum est la forme la plus ancienne du nom de Créteil.

Elle apparaît vers 850. Ce toponyme est formé du radical Crist et du suffixe Oïlum. Ce dernier terme d'origine celtique a valeur de « clairière »; le radical, quant à lui, vraisemblablement pré-latin, peut correspondre à un mot gaulois dont le sens serait voisin du latin crista que l'on peut traduire par crête.

Ce nom évoluera selon les époques vers Cristoill en 1278, Cristeuil, Cresteuil, Cretueil au 14^{ème} et 15^{ème} siècles, avant **l'apparition locale de la forme Créteil en 1406**. Dénomination employée uniquement dans les textes parisiens à partir de 1475 mais qui prévaudra définitivement au cours du 16^{ème} siècle.



Une histoire urbaine



De petit bourg de la région parisienne, Créteil est devenue au fil du temps une ville dotée d'une véritable identité.

Elle a fondé son développement sur une urbanisation cohérente et équilibrée, à **dimension humaine**.

Ville préfecture du Val-de-Marne, située **à 12 km au Sud-Est de Paris « Notre-Dame »** et à 7 km des boulevards périphériques, elle est adossée à une boucle de la Marne dans sa partie Nord-Est.

La qualité architecturale des constructions, issues pour nombres d'elles de l'imagination et de la créativité de grands prix de Rome, la volonté d'une mixité de l'habitat, la présence d'un grand nombre d'équipements et de services de proximité, sont autant d'éléments qui font de **Créteil un endroit où il fait bon vivre**.

Ainsi, les plans d'eau, cascades et fontaines qui ponctuent chaque quartier de la ville participent à la rencontre et à la convivialité, tandis que parcs arborés et pelouses, espaces verts végétalisés accessibles et diversité des essences contribuent à un environnement de qualité.

En outre, **la ville a su conjuguer qualité de vie et nécessités de la vie moderne**, notamment en facilitant les liaisons entre quartiers grâce à une offre importante de transports en commun et en améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Elle bénéficie d'un réseau de transports diversifié avec l'autoroute A86, les RD1-6-19 et 86, ainsi que plusieurs modes de transports en commun avec la ligne 8 (Créteil Pointe-du-Lac / Balard avec 4 stations sur Créteil), la future ligne 15 du Grand Paris Express, un réseau de 11 lignes de bus dont 2 en sites propres (TVM et 393), et les RER D dont le pôle intermodal Pompadour.

De plus, la volonté soutenue de préserver l'environnement et la qualité de vie des Cristoliens s'est traduite par la **promotion d'une offre de mobilité durable, diversifiée**. Parmi ces modes de déplacements verts, 19 stations Autolib' et 10 stations Cristolib' accessibles et implantées sur tout le territoire de la commune. Pistes cyclables, parcours Tégéval et sa coulée verte, projet Téléval (téléphérique urbain), zones 30, participent, eux aussi, à la promotion de la circulation propre.

Créteil bénéficie par ailleurs d'une **grande vitalité économique** avec l'accueil d'entreprises de renom (Essilor, Pernod, Valéo ...), de pépinières d'entreprises et d'un pôle universitaire - Université Paris Est Créteil - et administratif auquel répond un dynamisme associatif, culturel et sportif.

Enfin, Créteil appartient désormais à la Métropole du Grand Paris et plus particulièrement au nouvel Etablissement Public territorial « Territoire 11 », composé de 16 villes val-de-marnaises. Forte d'une nouvelle dynamique, elle souhaite mettre en synergie cette nouvelle collectivité territoriale au service des citoyens de sa ville et plus largement de ceux du Territoire.



DES HOMMES AU SERVICE DU TERRITOIRE



Une identité forte

91000 habitants

- 1142 ha de superficie dont 205 ha d'espaces verts
- 4553 entreprises
- 9 crèches collectives
- 1 crèche familiale
- 2 relais assistantes maternelles
- 54 écoles (maternelles et élémentaires)
- 8 collèges
- 3 SEGPA
- 4 lycées
- 1 Université
- Institut des Langues
- Centre Commercial Régional Créteil Soleil
- 3 Hôpitaux
- Palais de justice
- Hôtel du Département
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Conservatoire
- 1 Médiathèque
- 2 Cinémas d'art et d'essai
- Maison des Arts et de la Culture A. Malraux
- Parc des Sports D. Duvauchelle
- 3 piscines
- 1 piscine à vagues
- Île de Loisirs Jean Gabin

Une démocratie participative

Une réalité efficace : la participation des Cristoliens à la vie locale connaît des formes multiples et diversifiées.

- Assises de la ville
- 10 conseils de quartier
- Conseil municipal d'enfants (9/10 ans)
- Conseil municipal d'adolescents (11/13 ans)
- Conseil de jeunes (14/20 ans)
- Près de 500 associations
- Le comité de jumelage :
 - Les Abymes (France),
 - Cotonou (Bénin),
 - Falkirk (Ecosse),
 - Gümri (Arménie),
 - Kiryat Yam (Israël),
 - Mataro (Espagne),
 - Playa (Cuba),
 - Salzgitter (Allemagne).

Les arts de la ville

Vivre à Créteil, c'est avoir accès chaque jour à un large éventail d'activités culturelles, sportives et de loisirs. Et tout au long de l'année des évènements :

- Vive l'Art Rue
- Jour de Fête
- Tout en Sport
- Festival International de Films de Femmes
- Forum de la Culture
- Parcs et Jardins en fête
- Festival Exit
- Marché de Noël



Le Label Qualité de Vie, une longue et belle histoire à Créteil...

La municipalité par l'intermédiaire de ses services s'est lancée très tôt dans le concours des Villes et Villages Fleuris, aujourd'hui "Label Qualité de Vie".

Cette décision de concourir n'était pas évidente pour une ville du Val de Marne ; pour autant cette participation a contribué à la qualité de l'environnement de la cité.

Les espaces verts, les parcs et jardins sont la respiration et le contrepoint aux bâtiments, et cela pour l'ensemble des quartiers de la ville.

Cette qualité souhaitée au niveau du Label est un puissant moteur de l'intérieur. Créteil s'est construit sur une plaine alluviale sans grand site paysager ou architecture historique avec toutefois deux grandes respirations « vertes » : les îles de la Marne et le lac.

L'effort voulu et affiché de la qualité urbaine, de la cohérence et du vivre ensemble a trouvé au niveau du Label la réponse adéquate dans la mise en œuvre de la ville.

Concourir pour le label est une source renouvelée d'inspiration pour le service des parcs et jardins qui, au fil des ans, a permis aux jardiniers de s'interroger sur leurs pratiques, de découvrir et de mettre en œuvre de nouvelles méthodes pour gérer des espaces verts très sollicités tout en respectant et valorisant la biodiversité. Cette exigence continue de qualité et de perfectionnement se déclinent dans tous les secteurs du service des parcs et jardins mais aussi dans l'ensemble des services municipaux et dans tous les projets d'aménagement ou de rénovation urbaine.

L'intérêt et la curiosité des Cristoliens pour leurs espaces verts sont à chaque saison et année après année sollicités grâce à la créativité et parfois même l'ingéniosité mises en œuvre par les jardiniers pour composer ou agrémenter de nouveaux massifs, planter de nouvelles essences, etc. Cet intérêt et cette reconnaissance du travail accompli est une grande motivation pour les jardiniers qui depuis maintenant plus de trente ans ne s'est jamais démentie.

1955 : Création du service parcs et jardins

1963 : Inauguration du centre horticole de Créteil

1972 : Création de la pépinière municipale à Mandres les roses

1980 : Inauguration de la base de loisirs

2001 : Création de la communauté d'agglomération de plaine centrale du val de marne et transfert des serres à Mandres les roses

2016 : Les serres et la pépinière intègrent le territoire.



Quelques
chiffres...

Le budget

- Investissement 472 050 €
- Fonctionnement 767 800 €

La surface totale de la ville 1142 ha

La surface d'espaces verts 205 ha

Dont :

- Parcs 31 ha
- Squares et jardins 25 ha
- Jardins familiaux 1.5 ha
- Gestions extensives 20 ha
- Espaces verts sportifs 15 ha



Les arbres

- 26 000 unités :
 - 12 000 Arbres en alignements
 - 14 000 Arbres en isolés
 - 3 500 m³ de broyure

Le fleurissement

- 250 000 Annuelles et Vivaces
- 200 000 Bisannuelles
- 1 200 Chrysanthèmes
- 100 000 Bulbes
- 7 500 m² de fleurissement répartis sur :
 - 210 massifs saisonniers, 95 jardinières et
 - 200 massifs de vivaces

Les aires de jeux

- 99 aires de jeux
 - dont 16 dans les crèches
 - et 26 dans les groupes scolaires

Les réseaux divers

- 67 km de pistes cyclables
- 27 km de réseaux de chauffage urbain
- 127 km de réseaux de canalisations d'eau potable
- 177 km de réseaux d'assainissement
- 132 km de voiries
- 280 km de réseaux d'arrosage (45ha)
- 23 fontaines, bassins
- 4 stations de pompage

Le fleurissement

Le fleurissement de Créteil se diversifie constamment grâce à l'introduction de plantes vivaces, de graminées et de bulbes qui eux-mêmes offrent un large éventail d'espèces. Les arbres et les arbustes contribuent également par leur diversité variétale, de forme, de couleur et de floraison à embellir la ville.

Des jardiniers passionnés

Depuis de longues années, ce sont **les savoir-faire, l'imagination, la créativité des jardiniers** qui créent le fleurissement, l'embellissement des espaces verts et du cadre de vie de la ville et ce, au fil des saisons.

Ces atouts permettent de développer chaque année une thématique qui sert de fil conducteur à la conception et à la réalisation des massifs fleuris. **Ces décors floraux et naturels sont mis en scène et racontent une histoire. Toutes ces réalisations sont créées, exécutées et mises en place par les jardiniers.**





Les jardiniers et leurs savoir-faire

Le service Parcs et Jardins c'est avant tout le métier de jardinier. Mais derrière ce métier se cache différents savoir-faire que vous dévoilent les agents tout au long de l'année sur l'ensemble de la ville.

Une équipe de 6 fontainiers intervient sur le territoire de la commune pour entretenir les **23 fontaines et bassins, le canal, le lac, les 4 stations de pompages et les 280 km de réseau d'arrosage des espaces verts.** Des connaissances en hydraulique, gestion de la ressource naturelle en eau, plomberie, électricité, soudure sont indispensables pour mener à bien cette mission...

L'art floral, les compositions végétales sont mises en scène par notre équipe de Fleuristes-Décorateurs dans tous les lieux qui accueillent les événements tels que les manifestations et inaugurations, les vœux, les cérémonies officielles, l'accueil de délégations...

La gestion de nos espaces (création, rénovation, entretien) utilise tous les corps de métiers.

Un jardinier, possède plusieurs cordes à son arc, c'est aussi un maçon, un menuisier, un peintre, un mécanicien, un chauffeur, un soudeur, un magasinier, un dessinateur, un garde de parc...







Des aménagements paysagers innovants

Des projets paysagers ont vu le jour ces 3 dernières années :

- **Aménagement des stabilisés** de la côte d'or en massifs de vivaces et de plantes saisonnières.
- **Aménagement des jardins** entourant la nouvelle cathédrale.
- **Création d'un nouveau rond-point** à l'entrée du quartier de la Pointe du lac, avec un grand bassin et jet d'eau entouré d'oliviers.
- **Aménagement des abords du parking** derrière l'Île de loisirs
- **Renouvellement des plantes vivaces** sur le lien de la ville à la station de métro Pointe du lac.
- **Réaménagement du square Pagnol** avec un parterre de bulbes de narcisse
- Aménagement du nouveau quartier Sarrazins II avec **des Magnolias et des plantes vivaces.**

Pour annoncer le printemps et donner de la couleur après l'hiver, nous poursuivons la naturalisation et la plantation de bulbes (narcisses, tulipes, fritillaires...) sur différents espaces de la ville.

Jardin de la côte d'or

Avec l'**abandon des désherbants, depuis maintenant une petite dizaine d'années**, le service conduit une politique de reprise des stabilisés dans la ville.

Chaque année, nous transformons ces espaces minéraux en pelouses ou en extension de jardins.

Sur le parc des coteaux du sud existait une plateforme stabilisée, entre la rue et le parc, peu fréquentée si ce n'est par quelques piétons.

La décision a été prise de la transformer en **zone fleurie** tout en respectant les usages de circulation piétonne.

Le choix s'est porté sur la mise en place de massifs dessinés, bordés par des lisses métalliques et composés de plantes vivaces fleuries, d'annuelles ou bisannuelles à dominante naturelle pour optimiser le fleurissement.

Les blocs de pierre et les plages en gravier viennent présenter les massifs et participent à une scène à tendance sèche pour lier le stabilisé à l'ensemble jardiné.

Square Pagnol

Ce square composé de deux espaces de jeux entourés de haies de troènes était inutilisé par les enfants.

Nous avons requalifié complètement l'aire de jeux et aménagé un espace de détente avec une partie en gazon et bulbes. Nous avons également installé des bancs tout autour. Les haies ont été retirées pour ouvrir cet espace sur le quartier.





La cathédrale Notre-Dame de Créteil

Ce lieu de culte imaginé et dessiné à la fin des années 60, par Charles-Gustave Stoskopf architecte de renom et grand prix de Rome, a été volontairement implanté **au cœur du quartier du Montaignut** au plus près des habitants.

Cette cathédrale qui se voulait belle, moderne et modeste se métamorphose un demi-siècle plus tard, sans renier sa silhouette et la griffe de son créateur, pour devenir la première du XXI^e siècle.

En réponse à l'initiative de Monseigneur Santier, et sous l'autorité des Chantiers du Cardinal, une prouesse architecturale est édiflée : **l'émergence d'une coupole au volume monumental symbolisant des mains jointes en prière**. Composée de deux coques en bois reliées par un vitrail long de 55 mètres ; cette performance, basée sur les fondations du bâtiment d'origine, est réalisée par l'artiste verrier Udo Zembok. La structure en hémicycle, d'une capacité d'accueil de 1 100 places, renforce la convivialité des lieux et le bois clair de l'intérieur des coques apporte de la chaleur à l'ensemble.

La volonté d'ouverture de la cathédrale se concrétise notamment à travers ses espaces culturels à l'instar de la mosquée Sahaba. Une salle de conférence et un auditorium de 100 places chacun, desservis par une galerie d'art, offrent une programmation culturelle

Le parvis quant à lui a été complètement restructuré et la Ville a aménagé à l'arrière de la cathédrale, un square arboré et fleuri, apportant quiétude et repos à ce nouvel espace.



Le jardin de la cathédrale

Pour accompagner ce nouvel édifice un jardin paysager c'est substitué au parking existant.

Cet espace est intimement lié au dôme principal de la cathédrale réalisé en lame de bois, ensemble qui vient s'appuyer contre deux Sequoias déjà présents sur le site.

L'espace est dessiné pour donner à la coupole et aux Sequoias toute leur force dans l'élévation vers le ciel. En contrepoint la zone de pelouse est l'aplat nécessaire à l'expression de la hauteur du bâti et de ces deux arbres remarquables.

Au-delà de la pelouse centrale, le travail a été porté sur les franges plantées de **végétaux arbustifs et de plantes vivaces** côté rues et de végétaux d'ombre et de fougères sous les Sequoias afin de renforcer l'image d'un sous-bois.

Les circulations et les mouvements de sols sont là pour renforcer le lien entre le nouvel édifice et le quartier, les courbes sont dans la continuité d'une urbanisation des années 80, tout en associant un esprit contemporain sur le choix végétal et les matériaux employés.

UN TERRITOIRE AU SERVICE DES HOMMES

La gestion différenciée

Un engagement pour l'avenir. Adapter les pratiques, faire la ville du 21^{ème} siècle.



2007

Le service des Parcs et Jardins a engagé **un changement de ses pratiques**. Il **abandonne progressivement les actions chimiques** pour les soins et les amendements, implante les plantes vivaces, naturalise des bulbes et développe le paillage et les engrais verts.

Parallèlement, le service évolue sur la gestion des tontes en différenciant les espaces :

- Des espaces engazonnés ont été convertis en prairies naturelles.
- La hauteur des tontes a été relevée entre 7 et 10 cm, le service utilise des tondeuses mulching.



2011

Il est mis en place un plan de gestion différenciée, qui doit nous permettre de :

- Utiliser des techniques alternatives (réduction des produits phytosanitaires chimiques, utilisation de techniques naturelles et locales, entretien raisonné des espaces verts) .
- Aider à la préservation de la biodiversité en milieu urbain.
- Faciliter la méthodologie de la gestion des espaces verts
- Introduire une relation avec le SIG pour la gestion des espaces et créer une mémoire des actions.

Six critères sont pris en compte :

- La palette végétale
- L'insertion paysagère
- La biodiversité urbaine
- La gestion de l'eau
- Le traitement du sol
- Les services aux habitants et usagers

2013

Des codes de qualité d'entretien allant de 0 à 4 figurent sur le SIG (0 étant aspect très soigné, 1 aspect soigné, 2 entretien régulier, 3 gestion extensive, 4 nouveaux espaces après travaux), et création de la couche surface travaillée.

Des méthodes horticoles durables ont été mises en place.



Aujourd'hui, des méthodes horticoles durables

La plantation de bulbes naturalisables

Au nombre de 107 000, ces plantes restent en terre et reflowerissent ensuite, soit dans des massifs de plantes vivaces, soit dans des zones de pelouse.

La réduction des déchets verts

Les tondeuses « mulching », qui broient sur place les coupes de gazon, sont de plus en plus utilisées. De même, les copeaux de bois issus des élagages permettent le paillage au pied des arbustes dans les massifs.

La gestion extensive de certaines pelouses

Il s'agit de diminuer la fréquence de tonte des pelouses ou de la remplacer par du fauchage. Tout en contrôlant l'apparition éventuelle de plantes invasives (comme l'Armoise ou la Renouée du Japon), la végétation peut se développer. Les graminées indésirables sont ensuite fauchées une à deux fois par an, ce qui les affaiblit et permet aux plantes à fleurs sauvages de s'épanouir.

Les semis de prairies fleuries

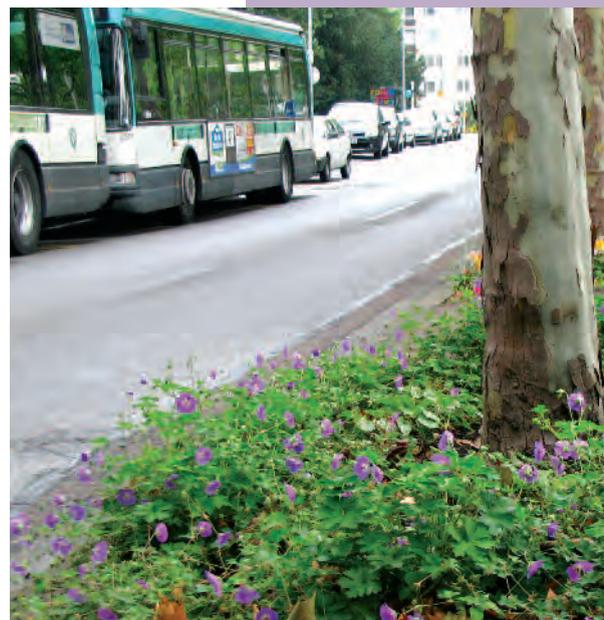
Composées de plusieurs variétés de fleurs, espèces annuelles et vivaces, leur floraison s'étale de juin aux premières gelées et sur plusieurs saisons (certaines fleurs se ressèment...). Ces prairies favorisent la biodiversité, en servant de gîte et de couvert à de nombreuses espèces amies du jardinier telles que les papillons, les coccinelles et les abeilles. Elles apportent ainsi leur contribution à la lutte biologique.

La végétalisation des pieds d'arbre

Cette technique qui consiste à faire pousser la végétation aux pieds des arbres a de nombreuses vertus : elle participe de la protection du système racinaire de l'arbre au sol, contribue à l'embellissement du pied, permet de contenir le développement d'herbes indésirables, évite le tassement et l'érosion de la terre, favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol et sert d'abri aux précieux insectes auxiliaires (coccinelles et chrysope verte).

L'utilisation d'engrais verts

Certaines plantes possédant des vertus agronomiques sont semées dans une parcelle. A la fin de leur cycle, ces plantes appelées « engrais verts » sont broyées en place et réincorporées au sol.





10 hectares en gestion différenciée (sur 210 hectares entretenus)

11 000 larves de coccinelles lâchées dans le cadre de la lutte biologique contre les pucerons dans les arbres

***Une opération inédite :
la récupération des sapins de Noël.***

Depuis 3 ans, les Cristoliens sont invités à déposer leurs sapins naturels dans l'un des points de collecte aménagés à cet effet. Ils sont ensuite transformés en paillage pour enrichir le sol des massifs de la ville.





13 ruches sur la ville

65 nichoirs pour oiseaux installés sur une dizaine de sites

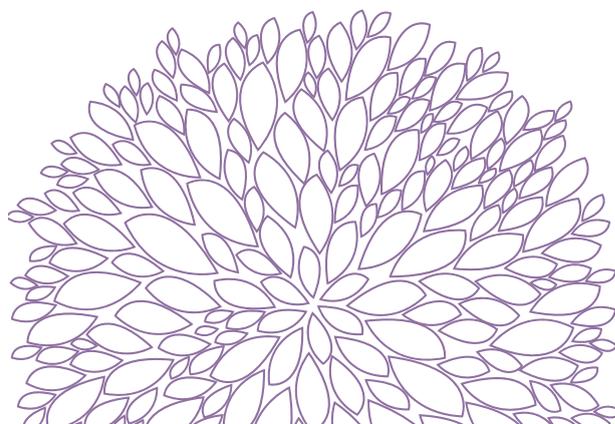


3 ruches sont installées au parc municipal Dupeyroux. D'autres ruches ont pris place à Créteil sur le bâtiment de La Poste (Plateforme courrier), au cœur de l'Île de loisirs et sur un immeuble du quartier des Bleuets.

Dans le cadre de la lutte de la chenille processionnaire du pins **10 nichoirs à mésanges ont été installés sur les sites sensibles.**

Dès 2009, la ville a adopté la « charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels », pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

En 2013, la charte cristolienne : « Jardinier durable » a été créée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus durables. Cette charte s'applique nécessairement aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du concours « des balcons et maisons fleuris » qui récompense chaque année les jardiniers amateurs.



Un centre de production innovant



Le centre de production a été inauguré fin 2005 à Mandres les roses. Dès le printemps suivant, il a été en mesure de répondre aux besoins en fleurissement des 3 villes composant l'ancienne communauté d'agglomération de la Plaine Centrale à savoir Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes.

Le centre horticole s'est inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnemental). Les constructions ont été intégrées dans leur environnement, les serres ont été disposées pour limiter au maximum leur impact visuel, les arbres et les haies existantes ont été préservés et les matériaux choisis (bois, verre) l'ont été pour leur faibles nuisances environnementales. Le centre garanti un haut rendement et offre de bonnes conditions de travail à l'équipe de production.

Les missions du centre s'inscrivent autour de trois axes :

La mission principale est de produire en moyenne par an 350 000 plantes annuelles, 300 000 plantes bisannuelles issues de semis effectués sur place pour la plupart ainsi que 2 000 chrysanthèmes.

La seconde mission se situe dans la partie pépinière ; **on y cultive une large gamme de plantes vivaces en pot**, environ 65 000 ainsi que des arbustes et des arbres élevés en pleine terre destinés à la végétalisation des projets des trois collectivités.

Enfin, tous types de publics sont reçus **pour des visites du site, des ateliers de vulgarisation au monde du vivant.** Pour permettre cet accueil, un espace pédagogique, un jardin des 5 sens, un potager et un verger ont été aménagés. A noter aussi que, pour les 10 ans du centre a été accueilli un rucher composé de 3 ruches pour le moment, magnifique support pour sensibiliser autour de la biodiversité et des insectes pollinisateurs.



Le cadre de vie



La commune accorde depuis de nombreuses années une attention particulière à la qualité du cadre de vie et de l'espace public. Cette attention se traduit par des décisions multiples qui nécessitent une mise en œuvre dans la durée.

Le mobilier urbain et voirie

Il est possible de citer, à titre d'exemple, la sélection d'une gamme réduite de mobiliers urbains (banc, corbeille de propreté, panneau d'affichage, potelet et barrière métalliques, etc.) et de matériels d'éclairage public et de la signalisation tricolore ainsi que la définition de principes pour la rénovation des trottoirs et des voiries. Cette recherche d'une identité dans le choix du mobilier n'exclut pas la possibilité d'intégrer des mobiliers particuliers lors de la construction ou de la rénovation complète de quartiers (Pointe du Lac, Néo'C, Petit Pré Sablières).

Une étude de jalonnement a été réalisée qui a permis de définir les équipements à signaler ainsi les mobiliers types à installer. Sa mise en œuvre depuis quelques années a permis de rationaliser la signalisation mise en place et d'uniformiser les mobiliers et ce, pour une meilleure compréhension des usagers.

Une grande attention est portée dans le cadre de l'instruction des demandes d'enseignes et une mise en œuvre active de la taxe locale sur la publicité et les enseignes (TLPE) a permis la dépose d'un certain nombre de ces matériels.

L'effacement des réseaux

Une enveloppe financière est également consacrée annuellement à l'effacement des réseaux. Ces opérations menées en partenariat avec le SIPPAREC permettent l'effacement de l'ensemble des réseaux aériens et non uniquement ceux électriques.

La propreté urbaine

Depuis le début de l'année 2013, le service a mis en place des camions-bennes 100% électrique, apportant un gain en confort sonore et en qualité environnementale.

Un nouveau système de collecte des déchets ménagers est proposé aux habitants. 6 000 logements bénéficient de poubelles enterrées au pied des immeubles.

La nuisance sonore

La nuisance sonore la plus prégnante sur Créteil est la présence de l'autoroute A86 et la commune a œuvré fermement auprès notamment de l'Etat pour que des protections puissent être construites. Depuis maintenant environ 10 ans, des murs anti-bruit sont construits le long de cette infrastructure dans sa traversée de Créteil avec cette année la réalisation de la dernière phase d'aménagements paysagers au pied du mur situé à l'arrière du quartier du Palais.

Les circulations douces

La ville a renforcé son offre de circulation douce en aménageant un réseau de pistes cyclables. Les Cristoliens disposent de stations Cristolib et Autolib réparties sur le territoire.

Prochainement, les habitants bénéficieront de la Tégéval coulée verte menant jusqu'à Santeny. Cet aménagement paysager a permis d'effacer la coupure que formait la RN 406 entre l'île de loisirs et la commune de Valenton. Ces travaux ont également été l'occasion de réduire la masse des végétaux invasifs et de favoriser les espèces indigènes. Les allées desservant la passerelle gravissent un talus en pente douce avant de déboucher sur un belvédère. Courant 2016, des plantations et du mobilier parachèveront l'aménagement de cette zone qui constitue le point de départ des 20 kilomètres de promenade de la Tégéval.

Téléval "un téléphérique urbain". Comment désenclaver un territoire en plein développement et profondément marqué par de grandes coupures urbaines et de circulations ? Depuis plusieurs années, les collectivités se sont mobilisées et ont permis de faire émerger une solution : la construction d'un téléphérique urbain. Avec un parcours d'environ 4,3 kilomètres, il desservira 4 stations : Le Bois Matar à Villeneuve-Saint-Georges, Émile Combes et Les Temps Durables à Limeil-Brévannes, et Créteil-Pointe du Lac.



Créteil poursuit son développement et s'inscrit dans le futur durable



Néo C, naissance d'un éco-quartier

C'est un nouveau quartier qui va voir le jour d'ici à 2019, sur une partie du terrain de l'usine Pernod, dans le quartier des Petites Haies. Avec 619 logements, deux résidences étudiantes et 16 commerces, cet éco-quartier est actuellement le premier programme immobilier français labellisé "BiodiverCity".

Isolation et confort intérieur, accès au réseau de chaleur de la Ville, fabrication de mobilier urbain à partir d'éco-matériaux, plantes grimpantes, réutilisation des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts, cet éco-quartier répond en tout point aux préoccupations des ménages actuels et aux normes les plus récentes.

Cette appellation, créée fin 2013, évalue les projets proposés en fonction de critères prenant en compte le respect et la préservation de "la nature sauvage".

Parmi les fondateurs du Cibi figure la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). C'est la raison pour laquelle le projet prévoit la construction de nichoirs pour le martinet noir, le faucon crécerelle ou encore le rouge-queue noir présents sur le territoire de la commune.



L'Échat, une vitrine de la transition énergétique à l'horizon 2022

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a retenu le projet de Créteil-l'Échat **parmi les lauréats du concours « 200 territoires à énergies positives et pour la croissance verte »**.

En effet, les aménagements prévus autour de la future gare du Grand Paris Express de Créteil-l'Échat prendront en compte tout ce qui fait la richesse de la vie urbaine à Créteil : le logement, l'emploi, le cadre de vie et la mobilité. La réalisation de la gare et du projet immobilier connexe permettra ainsi de franchir une nouvelle étape pour inventer la ville de demain.

La réalisation de cette gare sera l'occasion de redessiner tout le quartier en y intégrant les enjeux du développement durable (environnemental, social et économique), d'atteindre des **objectifs de transition énergétique** et d'offrir aux habitants **un cadre de vie de qualité, favorisant le vivre ensemble**.

De nombreux voyageurs fréquenteront ce nouveau moyen de transport automatique, connecté et rapide. La gare sera raccordée au réseau de chauffage urbain et les quais bénéficieront d'un éclairage naturel, via des puits de lumière. Les eaux pluviales, recueillies grâce à la toiture en "origami", seront collectées et recyclées. La gare de Créteil-l'Échat a donc le potentiel pour devenir une opération exemplaire d'aménagement, eu égard notamment à la réduction des consommations énergétiques.

Par ailleurs, le projet urbain « connexe » à la future gare du Grand Paris Express, placé sous le label éco-quartier, comprendra **6 000 m² de bureaux, 150 logements, une double résidence étudiante et d'affaires de 240 studios, un parking (190 places publiques et 160 privées), une crèche privée, un espace de travail partagé et un restaurant**.





Une Maison pour la recherche sur l'environnement

L'Université Paris-Est Créteil disposera bientôt d'une Maison de l'Environnement sur son campus. Ce nouveau bâtiment de près de 4 000 m² accueillera les laboratoires de recherche en sciences de l'environnement. Une centaine de chercheurs investira, d'ici à 2017, le nouvel équipement et pourra désormais optimiser ses conditions de travail via les plateformes mutualisées. Un amphithéâtre de 150 places permettra d'accueillir des formations et des manifestations scientifiques auparavant dispersées.

Ces laboratoires ainsi regroupés dans un lieu fédérateur réuniront des équipes expertes en recherche et analyse des sols, des milieux organiques, de l'eau ou encore du système atmosphérique. Toutes ces activités s'intéressent à l'environnement dans toutes ses dimensions, avec des préoccupations actuelles comme le changement climatique, les polluants ou le développement des éco-activités.

En accord avec sa dénomination de « Maison de l'Environnement », le bâtiment satisfera aux normes les plus exigeantes. De conception bioclimatique, le projet s'inscrit ainsi dans une démarche Haute Qualité Environnementale visant une certification NF bâtiment tertiaire, donnée aux bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Sont concernées, en particulier, les nuisances liées au chantier, la gestion de l'énergie, l'entretien et la maintenance, ainsi que le confort hygrothermique.



Maison du Handball : c'est parti !

Le coup d'envoi à sa réalisation vient d'être donné. la Maison du handball, projet d'envergure nationale, initié par la Fédération française de handball, sera implanté à Créteil. Ce « Clairefontaine » du hand a une triple vocation : **promouvoir le rayonnement international et dynamiser le handball français ; contribuer à l'aménagement du territoire dans le domaine sportif ; soutenir le développement de la pratique du handball auprès des joueurs de tous niveaux.**

Sur près de 14 000 m² à proximité du stade Dominique-Duvauchelle, le projet regroupera, à l'horizon 2017, le siège de la Fédération française, un pôle formation et séminaires, un pôle sportif et santé ainsi qu'un pôle hébergement et restauration. Le centre d'entraînement et d'hébergement pour sportifs de haut niveau comprendra également un pôle "Espoirs" pour l'accueil et la formation des jeunes handballeurs de l'Est parisien.



DES HOMMES ET UN TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Une participation active :

- Interventions ponctuelles dans les écoles.
- Visites avec les **conseils de quartier**.
- Intervention au **conseil municipal d'enfants**.
- Mise en place de **potagers pédagogiques** dans les écoles...
- **Ramassage des débris** organisé par les conseils de quartier en coordination avec les parcs et jardins.
- **Animation avec les enfants du quartier** (fabrication d'épouvantails, décoration de sapins de Noël ...)
- **Distribution de fleurs** pour les habitants.
- **Récup 'sapin** : 12 sites ouverts en 2012, qui permettent aux habitants de déposer leur sapin. Pour cette année, plus de 2 000 sapins rapportés et transformés en 40 m³ de broyeurs qui ont été utilisés au pied des plantes de bruyères.

Par ailleurs, le service sensibilise les Cristoliens au maintien de la biodiversité en collaboration avec la Ligue Protectrice des Oiseaux ou le Groupement Apicole du Val-de-Marne :

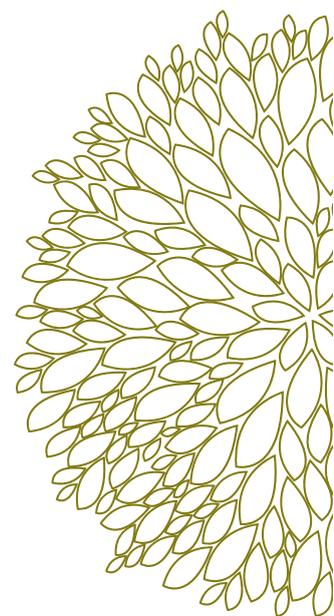
- **Installation de 3 ruches** dans le parc Dupeyroux avec la récolte du miel une fois par an. La démarche se poursuit sur l'ensemble du territoire de la commune, avec l'implantation récente de 5 ruches sur le site de la Base de loisirs.
- **66 nichoirs installés** dans différents sites, plus 10 nichoirs à mésanges.
- **Des abris à insectes**.
- La mise en place de sachets contenant des **larves de coccinelles sur les arbres**.
- **Communication** par le biais du site de la ville.

101 parcelles de jardins familiaux réparties dans différents quartiers, dont certaines sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont proposées aux habitants.

Sur les derniers sites livrés au sein du Mont-Mesly, les nouveaux jardiniers sont tous signataires de la charte "jardiner durable" et disposent d'un récupérateur d'eau de pluie pour arroser leurs plantations et d'un composteur pour recycler leurs déchets verts.



Les jardins communiquent...



Parcs et Jardins en Fête

En seulement quelques années, l'évènement « Parcs et Jardins en Fête » s'est imposé comme **l'un des rendez-vous phares de la rentrée.**

Fort de plus de 6 500 visiteurs lors de sa 10^{ème} édition, cet événement arrive en tête du classement des manifestations les plus courues du département lors des Journées Européennes du Patrimoine en se plaçant en seconde position derrière le Château de Vincennes.

Le patrimoine qu'il soit architectural, culturel, végétal devient le point d'orgue des initiatives privées, publiques et l'aboutissement des synergies créées par le service des Parcs et Jardins.

Ainsi dans le cadre remarquable du Parc Dupeyroux, le public découvre et apprécie la créativité des différents acteurs : jardins éphémères, décorations florales, ateliers, collectionneurs de plantes, expositions d'œuvres d'artistes (peintres, sculpteurs,...), artisans (tourneurs, vitrail), concerts et des parcours urbains rythment ces deux jours d'exploration végétale.

Parcs et Jardins en Fête est également l'occasion de récompenser les participants et lauréats du concours « Balcons et Maisons Fleuris, jardins familiaux ».





Rendez-vous au jardin avec les « Visites de Printemps », « Le Parc Dupeyroux vous mène par le nez » et « Musique en Plein Air »

A l'initiative du service des Parcs et Jardins, il a été mis en place « les visites de Printemps » sur le site du Parc Dupeyroux pour présenter en avant-première le fleurissement printanier qui éclate avec la floraison des pensées, pâquerettes, myosotis, primevères, sans oublier les narcisses, les tulipes, les fritillaires...

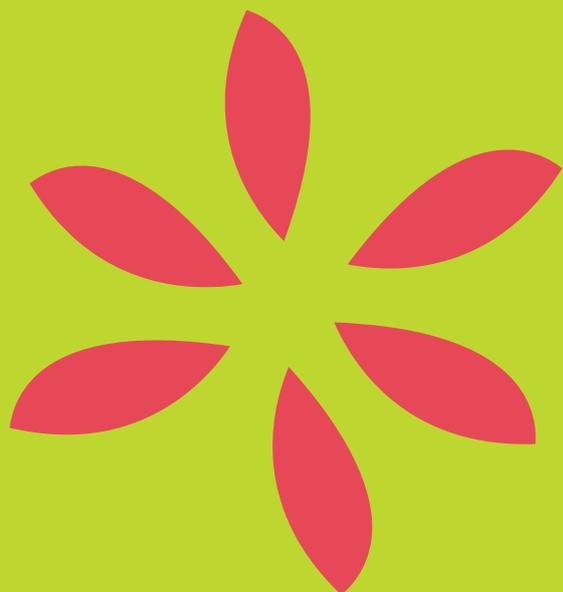
« Le Parc Dupeyroux vous mène par le nez », en collaboration avec la Direction de la Culture et en partenariat avec la Compagnie « Le Tyr et la Lyre », **c'est une heure de promenade olfactive à travers le parc.** Une redécouverte du lieu à partir des sens et surtout de l'odorat sous la forme d'un jeu théâtral.

A l'ombre du hêtre remarquable au milieu du Parc Dupeyroux, « Musique en Plein Air » en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel Dadi accueille l'ensemble des professeurs et leurs élèves pour célébrer la fin de la saison musicale.

Palmarès

- 1967** : Première participation au concours des villes fleuries / Premier prix départemental
- 1968** : Premier prix au niveau régional
- 1969** : Troisième prix (ex-aequo) au niveau national
- 1971** : Premier grand prix d'honneur
- 1972** : 2 fleurs au niveau national
- 1973** : 3 fleurs au niveau national classement hors concours
- 1984** : 4 fleurs au CNVVF
- 1987** : Premier prix du concours international de l'entente florale
- 1988 à 2008** : Grand prix national de fleurissement
- 1992 et 2003** : Marianne d'or de l'écologie urbaine
- 2008** : Prix spécial de printemps au concours régional
- 2009** : Deuxième prix du concours du plus beau rond-point de France
- 2010** : 4 fleurs
- 2013** : 4 fleurs





Ville de Créteil
Service Parcs et jardins
24-32 rue de Mesly - 94000 Créteil
www.ville-creteil.fr

Rédaction : Denise Bouyou, Mebarka Cherbal, Sabine Hanin, Nathalie Teil
Impression : CréaFab
Création graphique : Madeleine Sins
Photos : Vivre Ensemble, Archives Municipales, Nathalie Teil

